

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑰ Numéro de dépôt: **87402031.6**

⑤① Int. Cl.4: **F24H 1/20**

⑱ Date de dépôt: **11.09.87**

⑳ Priorité: **12.09.86 FR 8612772**
11.09.87 FR 8712615

㉓ Date de publication de la demande:
20.04.88 Bulletin 88/16

㉔ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

㉘ Date de publication différée du rapport de
recherche: **22.06.88 Bulletin 88/25**

⑦① Demandeur: **GENIE CLIMATIQUE. THERMIQUE. AERAIQUE**
29, rue Ernest Renan
Ivry sur Seine (Val de Marne)(FR)

⑦② Inventeur: **Dworak, Georges**
29 Rue Ernest Renan
Ivry sur Seine Val de Marne(FR)
Inventeur: **Dworak, Bertrand**
29 Rue Ernest Renan
Ivry sur Seine Val de Marne(FR)

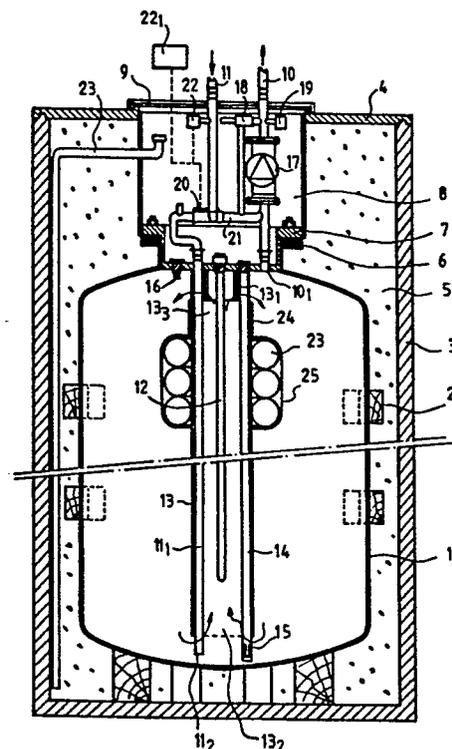
⑦④ Mandataire: **Cabinet Pierre HERRBURGER**
115, Boulevard Haussmann
F-75008 Paris(FR)

⑤④ **Chaudière pour la production d'eau chaude.**

⑤⑦ Chaudière pour la production d'eau chaude, se composant d'une cuve (1) pour l'eau de chauffage, d'un moyen de chauffage (12) de cette cuve, d'une canalisation de sortie d'eau chaude (10) partant de la partie haute de la cuve, et d'une canalisation de retour (11) débouchant dans la partie basse de cette cuve, chaudière caractérisée en ce qu'elle est pourvue d'une vanne de régulation (20) reliée à un circuit de régulation comprenant un moyen (22₁) de mesure de la température extérieure et une sonde de température (22) branchée sur la canalisation de retour, cette vanne (20) étant reliée aux canalisations de sortie d'eau et de retour de manière à introduire de l'eau, provenant de la canalisation de retour, dans la canalisation de sortie d'eau chaude, en fonction de la température de l'eau de retour et compte tenu de la température extérieure.

EP 0 264 310 A3

FIG. 1





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)	
X	DE - A - 1 903 774 (HOLLANDER) * En entier *	1	F 24 H 1/20	
A	--	2,3,4		
A	DE - A - 2 427 641 (SATCHWELL BIRKA REGELUNGSTECHNIK) * Revendication 1; figures *	1		
A	CH - A - 487 378 (SIEMENS-ELEKTRO- GERÄTE) * Figures *	1,2		
A	GB - A - 989 180 (CLAUSEN) * En entier *	5,6		
A	DE - A - 3 330 478 (PETER NIED KG) * Abrégé *	5,6		
A	DE - A - 2 434 315 (LUWA AG) * Revendications; figures *	7,8,9		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
A	DE - C - 471 432 (VOIGT & HAEFFNER) * En entier *	10,11		F 24 D F 24 H
A	FR - A - 2 518 349 (PETERCEM) * Page 1, lignes 29-34 *	12		

Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications				
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 06-04-1988	Examineur VAN GESTEL	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire				



REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées,
- à savoir les revendications:
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,

à savoir:

1. Revendications 1,2,3,4: Chaudière électrique avec un orifice à l'extrémité supérieure de la cuve, pourvue d'un organe d'obturation solidaire de la résistance électrique
2. Revendications 1,5,6: Chaudière avec la vanne reliée en amont à une pompe de circulation dans la sortie d'eau chaude
3. Revendications 1,7,8,9: Chaudière pourvue d'un volume de gaz dans la partie haute de la cuve
4. Revendications 1,10,11: Chaudière pourvue d'une ouverture de grande diamètre pour la retour de l'eau froide
5. Revendications 1,12: Chaudière avec un dispositif de régulation à distance

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées
- à savoir les revendications:
- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,
- à savoir les revendications: